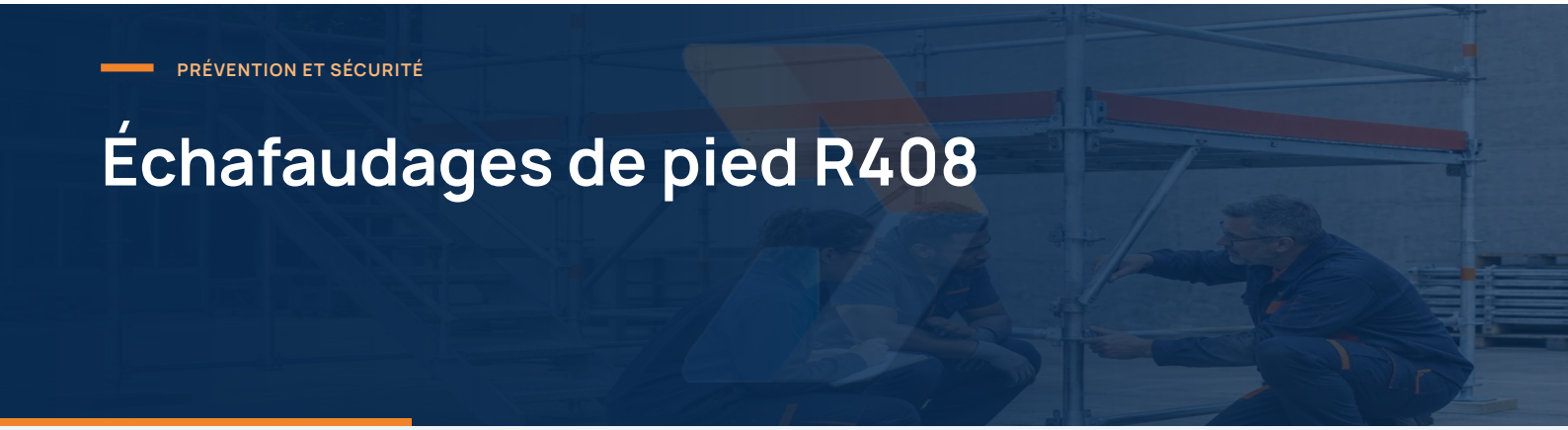
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ

# Échafaudages de pied R408



### À définir selon le parcours

Présentiel

Distinguer les responsabilités de montage, de vérification et d'utilisation d'un échafaudage de pied et préparer les opérations prévues à partir d'une configuration définie.

CADRE DE LA FORMATION

**Programme sur demande**

Dates, tarif et organisation précisés sur proposition.

## Objectifs pédagogiques

01 Identifier les informations nécessaires avant le montage.

02 Relier les étapes d'assemblage à la prévention des risques.

03 Rendre compte de l'état et des conditions d'utilisation.

04 Conserver les conditions de protection pendant l'activité.

### Public concerné

Monteurs, utilisateurs et personnes concernées par les vérifications d'échafaudages de pied, selon la fonction retenue.

### Prérequis

Fonction visée, expérience, lecture des notices et conditions de pratique à examiner avant engagement.

### Méthodes pédagogiques

Positionnement, apports ciblés et démonstrations commentées. Exercices progressifs, analyse de situations et retour du formateur.

#### Modalités et délais d'accès

Positionnement et dossier. Accès estimé sous 2 semaines après validation, selon disponibilités.

#### Tarif et organisation

Sur devis. Dates, horaires, lieux et effectif précisés avant inscription.

#### Équipe pédagogique

Formateur spécialisé ; identité et profil transmis avant inscription.

#### Suivi de l'exécution

Émargement ou connexions, exercices, évaluations et bilan final.

#### Handicap et accessibilité

Adaptations à étudier avec le référent handicap. Contact PLURIEL ci-dessous.

#### Indicateurs de résultats

Satisfaction : 100 % (global PLURIEL).
Nombre de stagiaires : Prochainement.

PARLONS DE VOTRE PROJET

06 68 62 40 73 contact@plurielformations.com

15 rue Henri Sainte-Claire Déville, 60550 Verneuil-en-Halatte

PLURIEL - SIRET 85304237200039 - TVA FR87853042372

# Échafaudages de pied R408

Lecture de plans et notices, préparation d'opérations et exercices pratiques correspondant au rôle retenu ; plateau et configuration définis dans la proposition.

## 01 Préparer le chantier et le rôle de chacun

- Fonctions des intervenants et limites de responsabilité.
- Notice, configuration, appuis, accès et environnement.
- Configurations nécessitant des documents ou compétences complémentaires.

MISE EN PRATIQUE

Analyser un dossier d'implantation et dresser la liste des conditions préalables.

## 02 Organiser le montage et le démontage

- État des composants, manutention et séquence de travail.
- Ancrages, contreventements, planchers, protections et accès.
- Protection des tiers et arrêt face à un écart de configuration.

MISE EN PRATIQUE

Préparer et réaliser les opérations autorisées sur le plateau retenu.

## 03 Effectuer les contrôles du rôle retenu

- Contrôles avant mise en service et suivi de l'utilisation.
- Identification des défauts, de leur gravité et des suites à donner.
- Documents de vérification et transmission aux responsables.

MISE EN PRATIQUE

Examiner une configuration pédagogique et rédiger un relevé d'anomalies.

## 04 Utiliser l'échafaudage et traiter un changement

- Accès, circulation, charges et stockage sur les planchers.
- Coactivité, météo et évolution de l'environnement.
- Interdiction de modification non autorisée et organisation de l'alerte.

MISE EN PRATIQUE

Traiter un scénario de changement de chantier et restituer les décisions à faire valider.

## Matériel et conditions de pratique

- Échafaudage de pied et configuration compatibles avec le parcours, notices et dossier d'implantation.
- Aire pédagogique adaptée, protections et documents de vérification.

## Documents de fin de formation

- Bilan des acquis par fonction travaillée.
- Documents de réalisation et éventuelles attestations précisés avant engagement ; aucune reconnaissance automatique de toutes les fonctions n'est promise.
- Attestation de compétences et certificat de réalisation selon la participation et les évaluations.

## Positionnement initial

- Analyse des fonctions confiées et des expériences de montage, d'utilisation ou de vérification.

## Évaluation finale

- Étude théorique et mise en pratique du périmètre retenu, selon le dispositif applicable et les moyens confirmés.

## Critères d'acquisition

- Lecture du dossier et de la notice.
- Séquence d'opération maîtrisée.
- Repérage et signalement des anomalies.
- Respect des limites d'utilisation.